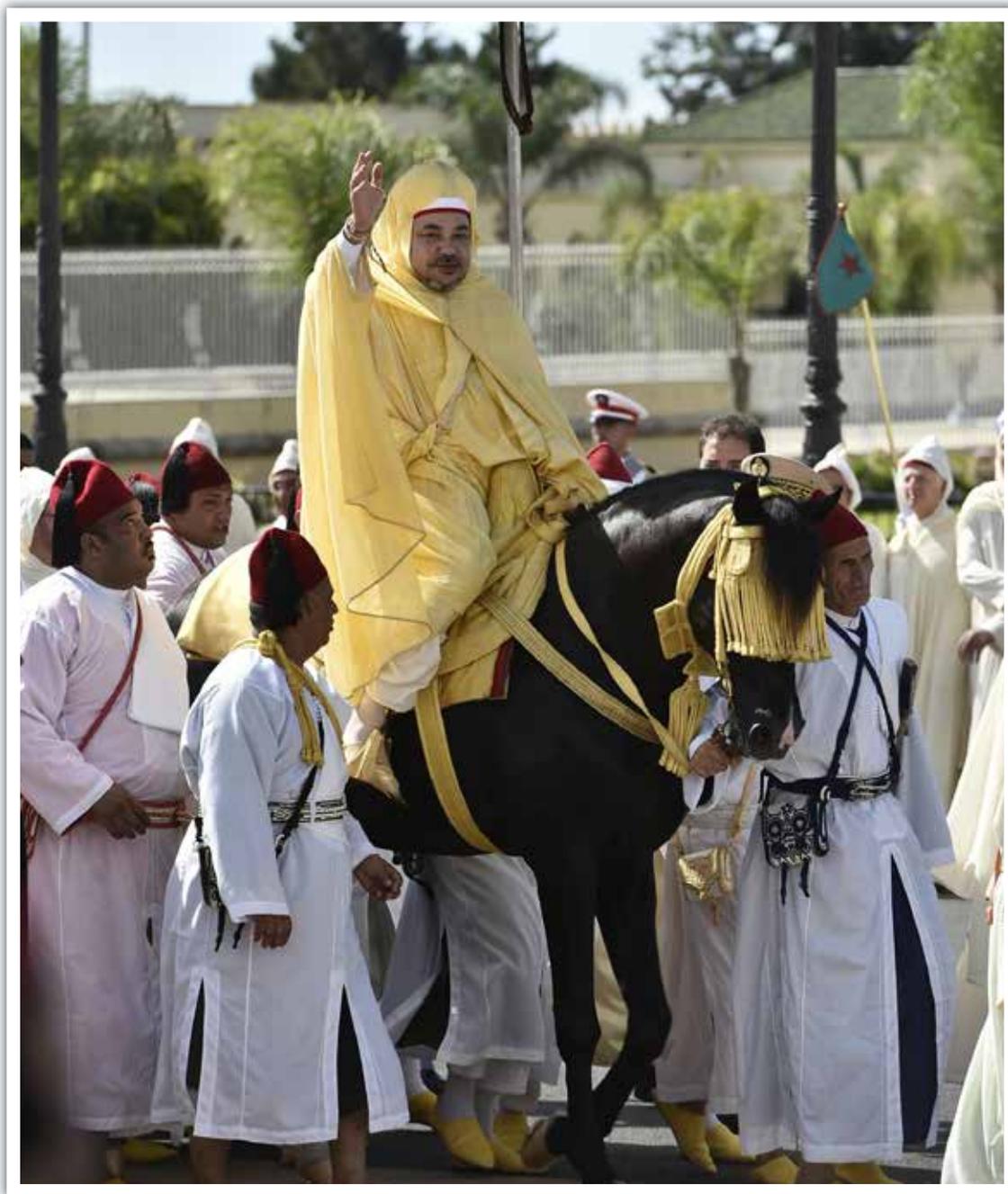


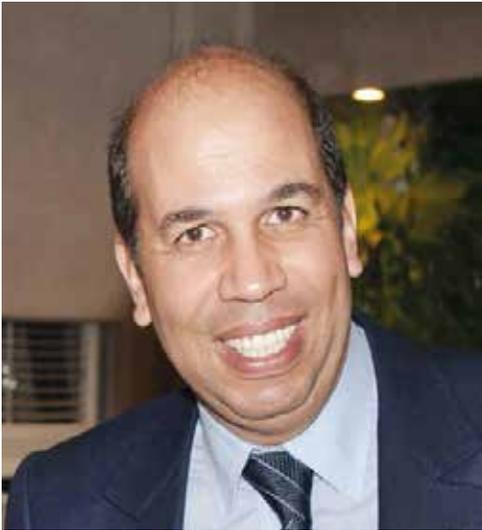


SALON DU CHEVAL
D'EL JADIDA



*Sa Majesté le Roi Mohammed VI
- QUE DIEU LE GLORIFIE -*





MOT DU PRÉSIDENT

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie, le Salon du Cheval d'El Jadida contribue, depuis 2008, au développement de la filière équine marocaine.

Plusieurs activités liées au cheval y sont organisées dans le cadre de compétitions ou exhibitions nationales et internationales de très haut niveau.

Le programme d'animation reste dans la ligne directrice d'un salon professionnel dans lequel se rencontrent judicieusement des activités équestres ludiques, culturelles, artistiques, sportives et récréatives et attire à chaque édition un public de plus en plus nombreux et diversifié.

Il est devenu, ainsi, la vitrine de notre riche patrimoine culturel lié au cheval et une occasion d'exprimer le profond attachement des marocains à cette noble créature et au développement des activités équestres au Maroc et aux métiers du Cheval. Il offre également une plateforme d'échange incontournable entre les différents intervenants dans le secteur équin.

A l'échelle internationale, le Salon du Cheval d'El Jadida a acquis une notoriété indiscutable. Il figure parmi les salons du cheval les plus connus dans le monde, compte tenu de la diversité des activités qui y sont organisées et des opportunités de rencontres qu'il permet aux professionnels nationaux et internationaux.

Prince Moulay Abdellah ALAOUI

SALON DU CHEVAL D'EL JADIDA

DU 15 AU 20 OCTOBRE 2019
DOUZIÈME ÉDITION



Date :

14 au 20 Octobre 2019

Ouverture au public :

15 au 20 Octobre 2019

Lieu :

Parc des Expositions Mohammed VI d'El Jadida

Thème :

Le Cheval dans les Écosystèmes Marocains

- Breeders cup
- Show A International du Pur Sang Arabe
- 2 soirées équestres avec des artistes marocains et étrangers
- Concours international de saut d'obstacles CSI 4 étoiles W comptant pour les qualificatifs du Championnat du monde groupe 7 (Afrique du Nord-Moyen Orient) organisé sous l'égide de la Fédération Equestre Internationale
- Finale Equiplay-Tour
- Grand Prix De Sa Majesté Le Roi Mohammed VI de Tbourida



CIBLES

Le Salon du Cheval d'El Jadida s'adresse à un éventail très large et très diversifié de professionnels nationaux et internationaux du monde équestre ainsi qu'au grand public.

Nous pouvons alors énumérer les cibles suivantes :

- Institutionnels
- Associations, clubs et écoles de formation équine
- Professionnels de la filière équestre
- Instituts de formation spécialisés
- Associations locales et régionales
- Institutions culturelles
- Ecoles, lycées et universités
- Grand Public
- Presse et médias

OBJECTIFS

L'Association du Salon du Cheval organise la 12^{ème} édition pour :

- Présenter et promouvoir le patrimoine équestre du Royaume sous ses différents aspects à l'échelle nationale et internationale.
- Organiser des concours et championnats nationaux et internationaux pendant le Salon (Pur-sang arabe, barbe, CSI).
- Animer des conférences scientifiques et culturelles sous des thèmes équestres riches et variés.
- Créer l'occasion aux professionnels dans le domaine du cheval de se rencontrer.





Chiffres de la 11^{ème} édition

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SUPERFICIE

- Parc des Expositions Mohammed VI d'El Jadida:
- Espace Tbourida : **70 000 m²**
 - Zone boxes : **10 000 m²**
 - **46 Hectares**
 - **2 halls d'exposition de 19 000 m²**
 - Un parvis central de **10.630 m²**

CHEVAUX PARTICIPANTS

- Nombre de chevaux : **1000**
- Nombre de cavaliers : **700** (Concours, Spectacles et Tbourida)
- Principales races présentes au salon : Barbe et Arabe Barbe, Pur-Sang Arabe, Anglo-arabe, Anglo-Hispano-Arabe, Cheval Marocain du Sport
- Près de **230 000** Visiteurs dont **20 000** Enfants dans le Cadre de Visites Organisées

VILLAGES ET ESPACES DU SALON

- Village Art et Culture
- Village Institutionnels
- Village Sponsors
- Village International
- Village Commercial
- Village Eleveurs
- Village Régions
- Carrière A (Spectacles et concours)
- Carrière B (Concours et présentation)
- Village Enfants
- Espace Tbourida
- Food Court
- Espace Presse
- Espace Conférence





EXPOSANTS 2018

Nombre d'exposants privés : 76

Nombre d'exposants institutionnels : 13

Nombre d'exposants internationaux : 18

TBOURIDA

Nombre de sorbas : 12

- Le Salon du Cheval d'El Jadida est la seule vitrine marocaine à rassembler et fédérer l'ensemble des institutionnels et professionnels du marché. C'est le salon référence du monde équestre à ne pas manquer.

- Loin d'être un simple rendez-vous festif, le Salon du Cheval d'El Jadida s'est imposé comme étant une plateforme incontournable mettant en avant les professionnels du secteur équestre au Maroc et à l'international.



Pourquoi participer?

- Les différents villages mis en place ainsi que les conférences, concours et activités organisés font du salon un lieu de rencontres et d'échanges privilégiés.

- La participation au salon représente une opportunité de nouer contact avec d'autres professionnels et institutionnels afin de prospecter les marchés, de rencontrer la concurrence, d'attirer de nouveaux clients et de démontrer son savoir faire.





- Le caractère international du salon permet notamment aux petites et moyennes entreprises de s'ouvrir à l'international et d'envisager un développement au-delà des frontières à un coût réduit comparé à d'autres outils de prospection.

Parc des Expositions Mohammed VI d'El Jadida





Carrière B



Tbourida



Food Court



Carrière A

Plan de masse



Plan d'exposition



Proposition commerciale

Types de stands

Il existe deux sortes de stands :

- Nu
- Stand équipé

Prix au m ² (TTC)		Dhs/m ²
Stand nu :		1000
Stand équipé :	9m ²	2000
	18m ²	1900
	27m ²	1800
	36m ²	1700

Le prix des stands est fixé par le comité de pilotage. Il peut-être revu à la hausse ou à la baisse.



Stand 18 m²



Participation

Afin de confirmer votre participation, il est impératif que l'organisation reçoive le formulaire complété, cacheté et signé avant **le 1^{ER} septembre**. Ce formulaire doit-être accompagné du paiement de l'espace dans sa globalité.

Caractéristiques stand nu

Selon l'espace réservé et validé, vous pouvez imaginer votre stand à votre image en respectant certaines règles d'aménagement:

- hauteur maximale de 3m
- les cloisons doivent être habillées à l'intérieur comme à l'extérieur.
- si vous avez une surface au plafond, celle-ci doit-être également habillée car l'arrivée du public se fait par la mezzanine.

Votre plan doit-être envoyé avant le **1^{ER} septembre** pour validation.

Caractéristiques Stand équipé

Ces stands sont préfabriqués et équipés.
Il existe des stands équipés de différentes tailles et avec 1 ou 2 côtés ouverts.

SURFACE DE STAND	EQUIPEMENT	MOBILIER
9m ² 2 côtés ouverts		<ul style="list-style-type: none"> >1 Desk d'accueil >1 Table non amovible >1 Table amovible >2 Chaises >1 Chaise haute >1 Barrière amovible
9m ² 1 côté ouvert	<ul style="list-style-type: none"> >Structure en bois >Moquette au sol 	<ul style="list-style-type: none"> >1 Desk d'accueil >1 Table non amovible >1 Table amovible >2 Chaises >1 Chaise haute >2 Barrières amovibles
18m ²	<ul style="list-style-type: none"> > L'alimentation électrique est fournie par l'organisateur (ne sont pas fournis : multiprises, adaptateurs, rallonges...) 	<ul style="list-style-type: none"> >2 desks d'accueil >2 Tables non amovibles >2 Tables >4 Chaises >2 Chaises hautes
27m ²		<ul style="list-style-type: none"> >3 Desks d'accueil >3 Tables non amovibles >2 Tables >6 Chaises >3 Chaises hautes
36m ²		<ul style="list-style-type: none"> >4 Desks d'accueil >4 Tables non amovibles >3 Tables >6 Chaises >4 Chaises hautes

- Le poids maximal supporté par chaque panneau mural est de maximum 1 Kg.

Accréditations

Selon la surface de votre espace, vous bénéficierez pour vous et vos clients d'un nombre prédéfini de badges, invitations et macarons voitures.

Superficie	Badges	Macarons	Invitations accès grand public
< 18m ²	4 unités	2 unités	25 unités
≥ 18m ² < 36m ²	6 unités	4 unités	50 unités
≥ 36m ²	8 unités	6 unités	75 unités



RÈGLEMENT INTERNE

PARTIE I : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Article 1 : Objet

Le Salon du Cheval d'El Jadida est une manifestation comptant différents espaces d'exposition, de conférences, de spectacles et concours. Un évènement dédié aux opérateurs institutionnels et privés œuvrant dans le secteur équestre.

Article 2 : Lieu, date et durée du salon

La 12^{ème} édition du Salon du Cheval d'El Jadida sera organisée du **15 au 20 octobre 2019**, au Parc des Expositions Mohammed VI d'El Jadida.

L'inauguration officielle aura lieu le **14 octobre 2019 à partir de 09h00**.

Seules 2 personnes sont autorisées par stand.

Article 3 : Horaires du Salon

Les horaires du Salon sont fixés comme suit :

- **Exposants** : de 8h30 à 19h00
(Jeudi 17 Octobre de 8h30 à 21h00)
- **Visiteurs** : de 09h30 à 18h00
(Jeudi 17 Octobre de 9h30 à 20h00)

Lors des soirées équestres (Vendredi 18 et Samedi 19 octobre) le salon fermera à 23h30.

En cas de force majeure ou d'évènements imprévus, l'organisateur peut changer aussi bien le lieu de la tenue du salon, que les dates de son déroulement, et ceci sans qu'aucune réparation de dommages éventuellement subis ne puisse lui être réclamée par les participants.

PARTIE II : CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 4 : Admissions

Sont admis au Salon du Cheval d'El Jadida en tant qu'exposants, toutes les structures ayant un rapport avec la filière équine, plus précisément dans les thèmes suivants :

- Produits vétérinaires,
- Alimentation du cheval,
- Tourisme équestre,
- Equipements et harnachements,
- Elevage,
- Artisanat équestre,
- Artistes dans le domaine équestre (peintres, photographes, sculpteurs...)

Les formulaires de participation doivent être dûment remplis et transmis au Commissariat du Salon du Cheval par **Fax: +212 537 56 68 56** ou par **Email : sdcexposition@gmail.com** avant le 1^{ER} septembre 2019.

Selon l'activité du demandeur et la disponibilité dans le village concerné, le comité organisateur affecte un emplacement qui doit être formalisé à travers l'établissement d'un bulletin d'installation.

Article 5 : Plan et attribution des stands

Le plan du salon et l'attribution des espaces d'exposition sont fixés suivant les modalités arrêtées par le commissariat du Salon.

L'organisateur peut modifier en cas de force majeure la dimension, la superficie et la disposition des stands attribués aux exposants avant le jour d'ouverture du salon. Cette modification ne peut en aucun cas constituer un motif pour les exposants pour résilier unilatéralement leur engagement de participation.

Article 6 : Cession totale ou partielle, groupement

Le stand doit être occupé par un titulaire unique, sauf accord exceptionnel du commissariat du Salon.

Article 7 : Conditions de paiement

Le paiement de la location du stand doit être effectué dans sa totalité à la réservation du stand.

Article 8 : Garantie

Tout sinistre ou dégât doit être déclaré par écrit dans les 24h à l'organisateur.

Article 9 : Responsabilité civile de l'organisateur

Une assurance est souscrite obligatoirement par l'organisateur contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile en qualité d'organisateur.

Les exposants peuvent demander de consulter un exemplaire de la police d'assurance donnant toutes les précisions sur la durée et les risques couverts.

Article 10 : Assurance du matériel exposé, commercialisé

L'assurance souscrite par l'organisateur ne couvre pas les risques contre les conséquences pécuniaires des produits exposés et commercialisés. L'exposant doit souscrire à ses frais en informant l'organisateur, toute assurance complémentaire qu'il juge nécessaire contre les conséquences et dommages d'autres risques.

Article 11 : Modification du règlement interne

L'organisateur se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement et d'apporter les modifications qu'il souhaite.

Article 12 : Litiges

En cas de litiges non solutionnés par voie d'arbitrage, seul le tribunal de commerce de Rabat sera compétent.

PARTIE III : OPÉRATIONNEL

Article 13 : Installation des stands

Un bulletin d'installation donnant accès au salon pour le montage, est remis aux exposants après règlement de la facture.

Dans le cas des stands équipés :

Les exposants peuvent installer leurs produits pour la mise en place **entre le 10 octobre 2019 et le 13 octobre 2019**.

Dans le cas des stands nus à aménager par l'exposant :

Les sociétés en charge des stands exposants doivent procéder à l'installation du stand **entre le 23 septembre et le 13 octobre**.

Pour tous les stands personnalisés, les plans d'exécution doivent être transmis avant le **1^{ER} septembre 2019** pour validation par la commission technique du commissariat du Salon du Cheval d'El Jadida.

Article 14 : Entrées et sorties des produits et matériels

Les exposants sont tenus de se conformer à la réglementation des horaires d'entrées et sorties des produits et matériels, qui concerne également les horaires de circulation des véhicules dans l'enceinte du salon.

- Les jours d'installation : de **08h30 à 23h00**
- Pendant le salon : de **08h00 à 09h00 - de 19h00 à 20h00**

- Pré - démontage (le 20 octobre) : **à partir de 21h** autorisation de sortie du matériel de valeur sur présentation de bon de sortie uniquement

Aucuns véhicules poids lourds n'est autorisés à accéder au Salon ce soir-là.

Concernant les véhicules légers, une fiche de renseignement vous sera remise pendant à le Salon afin d'autoriser leur accès.

- Le jour de démontage **le 21 octobre : de 08h30 à 23h00**.

Article 15 : Montage et démontage des stands

Montage

L'exposant doit monter son stand dans le respect des dates indiquées à l'article 13.

La hauteur des cloisons ne doit pas dépasser 3m. Pour tout stand, il est **STRICTEMENT INTERDIT** de visser, trouser, clouer ou atteindre de quelque manière que ce soit l'espace de l'exposition (murs, sols...). Toute dégradation sera à la charge de l'exposant.

Les travaux de peinture (pistolet), de soudure, de scierie ou autre sont **STRICTEMENT INTERDITS** à l'intérieur des halls.

Un formulaire d'inventaire vous sera distribué après l'inauguration afin que vous puissiez le remplir.

Démontage

Cf article 14.

Il est **STRICTEMENT INTERDIT** de commencer le démontage de son stand avant cette date. Après récupération du formulaire d'inventaire et validation par un membre de l'organisation, une autorisation de sortie sera remise à chaque

exposant l'avant-veille de la clôture du salon. Cette autorisation doit **OBLIGATOIREMENT** être présentée à la sécurité lors de la sortie.

Le port du casque et des chaussures de sécurité est obligatoire pendant le montage et le démontage.

Article 16 : Badges et invitations pour exposants

- Badge "Montage/Démontage" : **valable du 23 septembre au 13 octobre**, à récupérer au niveau de la porte logistique.

Une liste des prestataires intervenant durant le montage et le démontage doit être envoyée avec nom, prénom et numéro de CIN à l'adresse

suiivante: **sdceexposition@gmail.com**

Le badge "Montage/Démontage" est fourni sur présentation de la CIN.

ATTENTION, merci de conserver votre badge montage car il vous servira également pour le démontage à partir du 21 octobre.

- Badge "Exposant": **valable du 14 au 20 octobre 2019**, à retirer **auprès de la centrale d'exposition dont le bureau se trouve dans le hall d'exposition**.

La liste des badges "Exposant" doit inclure nom, prénom, numéro de CIN et photo de chaque personne et doit être envoyée avant **le 16 septembre 2019** à l'adresse suivante :

sdceexposition@gmail.com

Pour rappel, le port du badge (tant le badge "Montage/Démontage" que le badge "Exposant") est obligatoire; ces badges ne donnent pas accès aux soirées équestres.

Article 17 : Finition des stands

Les exposants ne doivent pas dépasser les limites de leur stand; l'utilisation de PLV ne devra pas dépasser l'espace du stand.

Les cloisons doivent toujours être habillées (visuels, peinture.....) tant du côté intérieur que du côté extérieur des cloisons, ainsi que pour les cloisons supérieures. Le non-respect des modalités du présent règlement peut entraîner après avertissement, des mesures correctives pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Article 18 : Services extérieurs

Les raccordements aux services d'électricité sont à la charge de l'organisateur. Toute demande spécifique doit être faite par écrit à l'organisateur. Chaque exposant a une arrivée électrique au sein de son stand. L'organisateur ne fournit pas de multiprises, adaptateurs, rallonges...

Article 19 : Prospectus

Seuls les exposants peuvent distribuer leurs prospectus à l'intérieur de leur stand ou dans les emplacements réservés.

Tout prospectus, flyer ou autre document de promotion, distribué en dehors de l'espace validé par l'organisation, sera confisqué.

Article 20 : Nettoyage des stands

Le nettoyage des stands équipés est pris en charge par l'organisation.

Les stands personnalisés se prennent en charge eux-mêmes.

Article 21 : Remise en état des lieux

Les exposants doivent laisser les espaces qui leur ont été affectés dans leur état initial et ceci dans un délai maximum de 24h après la clôture du salon.

Toute détérioration des espaces, des locaux et des installations, causée par un exposant sera à sa charge.

Article 22 : Sécurité

Chaque exposant est tenu de respecter les mesures imposées par la sécurité, ainsi que les mesures de sécurité éventuellement prises par l'organisateur qui se réserve le droit de vérifier leur respect.



**SALON DU CHEVAL
D'EL JADIDA**

Organisateur : Association Salon du Cheval

Adresse : 40, avenue Al Jacaranda, 10100,

Hay Riad Rabat - Maroc

Tél : +212 537 56 66 56. Fax : +212 537 56 68 56

E-mail : contact@salonducheval.ma

Site web : www.salonducheval.ma

Contact exposants : Driss ENNAFIS

sdceexposition@gmail.com

Mobile :(+212) **666 123 340**